



ÉDITORIAL

2. Le mot du président.

NOUVELLES DU SIÈGE

3. Le mot du trésorier général.

4. Nouvelles du siège.

ACTUALITÉS

5. 79^e congrès de la FNAM à Saint-Malo.

5. Plaque à l'honneur de Joseph Tardieu.

6. Liste des présidents de section et leurs coordonnées.

HISTOIRE ET TÉMOIGNAGES

9. Les AET fêtent les 100 ans de Léon Acot.

11. Une lettre du poète Jean Richepin.

12. Aux origines d'une vocation militaire !

14. EMP BILLOM.

14. Quelques notes de musique sur la mer Rouge.

15. La boule à Z ou le beau Danube.

17. 70^e Anniversaire de l'opération «JUBILEE» - 19 août 1942.

CULTURE

19. Information - Transmission Interception.

23. L'île de Pâques, quelques hypothèses à propos des mystérieux «MOAÏ».

28. La «colle» du trésorier.

28. Bande dessinée : L'huile de foie de morue.

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

30. Découvrez le site internet du musée des enfants de troupe.

COURRIER DES LECTEURS

31. À la mémoire de Lucien Nachin.

31. Félicitations.

31. Le réchauffement de la planète.

31. La Bonté.

VIE DE L'ASSOCIATION

32. CONGRES 2014

Programme et inscription.

33. VIE DES ÉCOLES

33. Cérémonie de rentrée au lycée militaire d'Aix.

35. Rentrée scolaire au lycée militaire d'Autun.

37. Baptême de promotion des élèves des classes préparatoires.

38. Cérémonies de remise des insignes au lycée militaire d'Autun.

39. Adieux aux terminales du lycée militaire d'Autun.

42. Cérémonie de rentrée au lycée militaire de Saint-Cyr.

42 Cérémonie de remise des calots aux prépa de Saint-Cyr.

44. VIE DES PROMOTIONS

44. Retrouvailles promotions des Andelys 1952 à 1958.

46. Les AET de la section 635 d'Issoire l'ont fait...

47. Retrouvailles Aix - Promo 51/58.

48. Réunion à Pau de la promo Tulle 53/58.

49. 4^e rassemblement des promos Tulle 56/59.

51. VIE DES SECTIONS

70. DES AET ÉCRIVENT

LE CARNET

72. Hommage à Fernand Bize (42 Bi 46 Au 48)

73. Hommage à Robert Monluc (SJ 43-48)

73. Hommage au Chef de bataillon Patrice Rebout (Ai 94-96)

74. État-civil.

NDLR : Notre magazine, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le magazine n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

Photo de 4^e couv : Cérémonie de remise des calots aux élèves de prépa de Saint-Cyr l'École dans la cour d'honneur des Invalides. Crédit : LM Saint-Cyr.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont transmis un message de sympathie pour nous féliciter de la qualité du dernier magazine. De plus, je remercie bien vivement tous ceux qui nous adressent régulièrement des articles car c'est grâce à eux que notre journal peut survivre. Pour le présent exemplaire, nous en avons reçu beaucoup et n'avons pas pu tout retenir ; certains sont donc reportés au prochain numéro. Il faut que vous sachiez aussi que la réalisation d'un tel magazine demande beaucoup de travail ; il est impératif par conséquent que notre association retrouve rapidement un rédacteur en chef et au minimum quelques volontaires pour nous aider dans cette tâche. Enfin, pour nous simplifier le travail, il est indispensable que les documents transmis respectent quelques règles car, pour réaliser

la maquette, on utilise un logiciel qui applique automatiquement les formats et les critères généraux définis pour l'ensemble du magazine. Le texte doit donc nous être envoyé, si possible sous Word, sans mise en forme ; quant aux photos elles doivent être transmises séparément et être de bonne qualité.

Le magazine des AET est un des vecteurs de notre communication. Par ses comptes rendus et ses illustrations, il vous permet d'être informés sur les activités du siège, les promotions, la vie des écoles et, bien entendu, des activités des sections. Il sert également à nous faire connaître et donc être utilisé pour attirer de nouveaux adhérents. Grâce à ce magazine vous pouvez constater les efforts consentis pour assurer une présence de notre association dans de nombreuses manifestations tant au plan national qu'au plan local.

Mais à quoi cela sert-il que l'on s'investisse autant pour constater que les cotisations ne rentrent pas facilement. Celles-ci sont indispensables pour notre survie et pour ceux qui oublient de faire un chèque je leur rappelle qu'ils peuvent mettre en place un prélèvement automatique. Certes nous allons refaire des relances au niveau du siège mais nous avons besoin du soutien des sections.

Enfin, je tiens à vous dire que tout n'est pas perdu car je suis heureux de constater qu'il y a un petit sursaut à savoir que d'une part, depuis quelques mois le nombre de nouveaux adhérents (hors élèves) est en progression et que d'autre part, le nombre de rassemblements de promotions croît également. Cela prouve qu'existe un potentiel et que

si, tous ensemble on s'investit pour recruter, on va y arriver. Pour l'instant nous disposons de deux outils de communication : le magazine et le dépliant (trois volets avec bulletin d'inscription) ; certes le site internet est un peu à la traîne mais j'espère que sa mise à niveau interviendra rapidement.

Vous trouverez dans le présent numéro le bulletin d'inscription au prochain congrès qui aura lieu à Nîmes les 10 et 11 mai 2014. C'est pour nous tous l'occasion de nous rassembler pour échanger et surtout pour parler de l'avenir de notre association. Je compte sur vous et plus particulièrement sur ceux qui résident dans le sud de la France pour participer à cette rencontre.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux pour l'année 2014.

■ Alain BAUDEL

LE MOT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL



Chers présidents de section, deux nouveautés dans nos méthodes :

1. LE FICHER CENTRAL

Afin d'en améliorer la qualité, je me propose de vous envoyer la liste des adhérents de votre section ayant cotisé en 2013.

Vous pourrez ainsi vérifier les informations qu'elle contient et me remonter les anomalies constatées.

De même, j'y ai ajouté les fonctions assurées au sein de la section (pour les adhérents concernés).

Ceci devrait vous aider à remplir l'onglet « Bureau - Annexe I » du reporting financier que vous remonterez au siège en début d'année 2014.

2. LES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Notre souci d'alléger la charge de travail du siège et de maîtriser les coûts de traitement nous conduit à n'effectuer qu'une opération de prélèvement automatique fin mars de chaque année et en 2014 pour la première fois.

Comme d'habitude, vous pouvez me joindre par email : aetresorier@orange.fr

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

■ Guy Cottreel (AU 61-65)

ALERTE COTISATIONS !!

Attention : la dernière assemblée générale du 1^{er} juin 2013 a confirmé la grille tarifaire des cotisations, à savoir :

- **Membre participant (de droit ou sympathisant):** 45 €
(avec 4 journaux) ;
- **Membre participant sans journal :** 30 €
- **Conjoint, veuf ou veuve, parent ou enfant d'AET :** 25 € ;
- **Élève de lycée militaire ou étudiant de moins de 25 ans :** 10 €.

Vérifiez que vous êtes à jour de votre cotisation 2013. Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir régulariser selon le processus habituel (section ou siège). Ceci ne concerne pas les adhérents en prélèvement automatique. Je compte sur vous !

Rappel : il n'existe pas, statutairement, de cotisation au journal seul.